Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉTECTION DES TISSUS NERVEUX DANS LES PRÉPARATIONS DE VIANDES

Nouvelle analyse développée par le Laboratoire cantonal

Le Laboratoire cantonal vaudois a développé une nouvelle méthode d'analyse permettant de détecter les tissus nerveux dans les produits à base de viande, par exemple les saucisses, la viande hachée, les farces de raviolis ou les petits pots pour bébés. Susceptibles de transmettre l'ESB, les tissus nerveux sont interdits de commercialisation et d'utilisation depuis 1990 mais aucune analyse ne permettait jusqu'à présent de détecter leur éventuelle présence dans des préparations à base de viande.

Depuis quatre ans, le Laboratoire cantonal a développé son secteur biochimie et biologie moléculaire, en prise directe sur les problèmes alimentaires actuels comme les OGM (organismes génétiquement modifiés) ou plus récemment, l'ESB (encéphalite spongiforme bovine). C'est grâce aux recherches développées dans ce secteur que la nouvelle méthode d'analyse a été mise au point.

Cette nouvelle analyse repose sur la détection d'une protéine appartenant au système nerveux central des bovins. Jusqu'à présent, par les méthodes d'analyse traditionnelles, les tissus nerveux étaient difficilement décelables en raison des traitements mécaniques et thermiques inhérents à la fabrication de produits à base de viande. Le Laboratoire cantonal a trouvé comment repérer ces tissus malgré tous les traitements subis.

Pour le consommateur, cette méthode d'analyse est importante puisqu'elle permet de garantir que l'interdiction d'utiliser des tissus nerveux, susceptibles de transmettre l'ESB, dans les préparations à base de viande, est bien respectée. De plus, l'analyse donne ses résultats en un seul jour ce qui permet au Laboratoire cantonal d'intervenir très rapidement si nécessaire.

A ce jour, le Laboratoire cantonal a effectué une trentaine d'analyses pour développer sa méthode; aucune ne s'est révélée positive. Quatre laboratoires cantonaux travaillent ensemble dans ce domaine : ceux de Zurich, Berne, Thurgovie et Vaud.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 19 avril 2001

Bernard Klein, chimiste cantonal, chef du Laboratoire cantonal, 021 316 43 05